

**ENQUETE**  
SUR L'OCCUPATION DU PARC SOCIAL (OPS)  
ET POUR L'ETABLISSEMENT DU  
SUPPLEMENT DE LOYER DE SOLIDARITE (SLS)  
**2024**

ADRESSE :

VOTRE N° DE DOSSIER :

Votre E-mail :

Votre n° de téléphone :

La communication des informations ci-dessous est strictement obligatoire.

**La loi vous fait obligation de répondre dans le délai d'un mois.**

A défaut de réponse, vous vous exposeriez aux sanctions prévues par la loi : **application d'un supplément de loyer provisoire majoré de frais de dossier de 25€ et d'une pénalité de 7,62 € / mois.**

**PERSONNES OCCUPANT LE LOGEMENT**

① LOCATAIRE signataire du bail	② CONJOINT (pour les personnes mariées, pacsées ou en concubinage)
Titre : M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	Titre : M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>
Nom, Prénom :	Nom, Prénom :
Nom de jeune fille :	Nom de jeune fille :
Né(e) le :	Né(e) le :
③ Autre signataire du bail	④ Autre signataire du bail
Titre : M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	Titre : M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>
Nom, Prénom :	Nom, Prénom :
Nom de jeune fille :	Nom de jeune fille :
Né(e) le :	Né(e) le :

**⑤ ENFANT(S) ET AUTRE(S) OCCUPANT(S) DU LOGEMENT**

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté	A charge, au sens fiscal, d'un des signataires du bail (1-2)
.....	.....	_ _     _ _     _ _ _ _	.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
.....	.....	_ _     _ _     _ _ _ _	.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
.....	.....	_ _     _ _     _ _ _ _	.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
.....	.....	_ _     _ _     _ _ _ _	.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
.....	.....	_ _     _ _     _ _ _ _	.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
.....	.....	_ _     _ _     _ _ _ _	.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
.....	.....	_ _     _ _     _ _ _ _	.....	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Une ou plusieurs des personnes vivant au foyer sont-elles titulaires d'une carte d'invalidité / mobilité inclusion avec la mention « invalidité » ?**  
oui  non   
si oui, lesquelles ? .....

(1) Les enfants faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement sont à mentionner dans cette liste

(2) Les personnes à charge au sens fiscal sont celles qui figurent sur l'avis d'imposition et les enfants nés en 2023

Pour toute information concernant le traitement de vos données personnelles, leur durée de conservation, et l'exercice de vos droits, veuillez consulter la page 3 de ce formulaire, ou consultez la charte de protection des données personnelles des locataires de Deux-Sèvres Habitat disponible sur notre site internet : [www.79habitat.fr](http://www.79habitat.fr) ou encore par courrier électronique à [dpo@79habitat.fr](mailto:dpo@79habitat.fr)

## ⑥ SITUATION PROFESSIONNELLE DES OCCUPANTS MAJEURS (18 ans et plus) DU LOGEMENT

Cochez une case pour chaque personne								
	CDI ou fonctionnaire	CDD, stage, intérim	Artisan, commerçant, prof. libérale	Chômage	Apprenti	Étudiant	Retraité	Autre
Locataire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conjoint-concubin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Colocataire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Autres adultes vivant au foyer</b>								
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## ⑦ BENEFICIAIRES DU MINIMUM VIEILLESSE (A.S.P.A)

Une des personnes occupant le logement bénéficie-t-elle du minimum vieillesse ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ?	OUI <input type="checkbox"/>
	NON <input type="checkbox"/>

**Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.**

**Date** (obligatoire) :

**Signature** (obligatoire) :

Joindre impérativement à la présente déclaration :

1 – Photocopie de votre avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus 2022, établi en 2023.

**N.B. Si votre revenu a baissé d'au moins 10 % par rapport à l'année 2022, fournir également toutes pièces justificatives pour les 12 derniers mois, tels que bulletins de salaire, attestations de Pôle emploi.**

2 – Le cas échéant, les photocopies des avis d'imposition ou de non-imposition pour 2022 **de toutes les personnes (ascendants, descendants, autres) vivant au foyer et qui ne figurent pas sur l'avis d'imposition du locataire.**

3 – Le cas échéant, la photocopie de la carte d'invalidité / mobilité inclusion avec la mention « **invalidité** » des personnes vivant au foyer.

4 – En cas de changement de votre situation familiale par rapport à celle qui figure sur l'avis d'imposition, photocopie des pièces justificatives.

5 – Pour les enfants faisant l'objet d'un droit de visite et d'hébergement, photocopie de la décision du juge aux affaires familiales, ou de la convention élaborée par les parents et homologuée par le juge, ou l'attestation des deux parents.

**IMPORTANT : ce questionnaire est obligatoire et doit être renvoyé dans le délai d'un mois.**

Il est important de répondre complètement à ce questionnaire et de joindre les différents avis d'imposition à votre réponse.

A défaut, l'organisme bailleur sera contraint de demander un supplément de loyer calculé à titre provisoire selon les modalités imposées par la réglementation.

Les frais de dossier ne seront pas remboursés au moment de la liquidation définitive du supplément de loyer.

Deux-Sèvres Habitat responsable de traitement, vous informe que les données collectées à partir de ce formulaire sont nécessaires à la réalisation des enquêtes sociales obligatoires au titre des articles L 101-1 et L 441-9 du Code de la construction et de l'habitation. Ce traitement a pour objet le recouvrement du supplément de loyer de solidarité (SLS) et l'établissement d'un rapport statistique sur l'application du SLS dans le département transmis au préfet.

Vos données sont traitées par les services gestionnaires de l'Organisme, ses sous-traitants et des tiers habilités par la loi tels que Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales et l'Agence Nationale de Contrôle du Logement Social (ANCOLS).

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, et d'effacement dans les conditions prévues par la loi, que vous pouvez exercer en adressant directement votre demande (sous réserve de joindre un justificatif d'identité) au délégué à la protection des données de l'Organisme :

- Soit par courrier à Deux-Sèvres Habitat - 8 rue François VIETE - 79000 NIORT
- Soit par mail à [dpo@79habitat.fr](mailto:dpo@79habitat.fr)

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Les données sont conservées 4 ans pour satisfaire aux besoins d'enquêtes et de contrôles auxquels l'organisme HLM Deux Sèvres Habitat est soumis.